

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2014 Assez de préliminaires !



Suite à la 3^{ème} réunion de négociation du jeudi 17 avril, voici les nouvelles propositions de la direction générale :

Date d'application	NON CADRES		CADRES	
	A.G.	A.I.	A.I. pour I à IIIB	A.I. pour IIIBx et IIIC
01/06/2014	1,1%	0,9% ⁽²⁾ 1,1%		
01/07/2014			3% ⁽²⁾ 3,2%	3% ⁽²⁾ 3,2%
01/09/2014		1%		
TOTAL	1,1%	1,9% ⁽²⁾ 2,1%		
		3% ⁽²⁾ 3,2%	3% ⁽²⁾ 3,2%	2,75% +0,45% ⁽¹⁾

⁽¹⁾ : IIIBx et IIIC: 0,45% au titre de la participation au financement de la revalorisation de la part variable de 23,5% à 25% (conformément à l'accord « Band IV »).

⁽²⁾ : chiffres de la réunion de négociation du vendredi 11 avril

Pour les non cadres

- ✓ revalorisation du **salaires minimum : 1655€** (1635€ en 2013)
- ✓ augmentation individuelle minimum de 50€
- ✓ pour les **promus au coefficient 270**, compensation du surcoût de la mutuelle

Pour les cadres

- ✓ **garantie de progression salariale (GPS)** pour les salariés n'ayant pas eu d'évolution de salaire en 2013 et 2014 : augmentation équivalente à l'inflation sur cette période dès le 1^{er} Janvier 2015
- ✓ **A.I. mini** : position I-II : 100€, position IIIA : 120€, position IIIB : 150€, position IIIBx et IIIC : 150€

La CFE-CGC ne lâche rien et revendique

Pour les ATAM

- ✓ prime d'ancienneté portée de 18 à 20%
- ✓ augmentation du nombre de promotions
- ✓ revalorisation de la prime annuelle des forfaits **qui dépassent souvent leurs obligations**
- ✓ création d'une augmentation individuelle mini pour les forfaits
- ✓ attribution de la **prime « maîtrise » de 7% pour l'encadrement technique et administratif**

Pour les cadres

Financement des promotions hors politique salariale :

- ✓ pour les promus 2014, application des minimums salariaux, dès la date de promotion ou du changement d'indice
- ✓ pour les promus IIIB, mise au mini de la grille des salaires 2014 dès la réussite de « l'assessment »

Selon la CFE-CGC, il faut

- ✓ **appliquer les augmentations au 1^{er} janvier**
- ✓ garantir la préservation du pouvoir d'achat pour tous
- ✓ reconnaître les responsabilités et la performance

De qui se moque-t-on ?

Les mesures salariales 2014 doivent être à la hauteur des ambitions industrielles 2014.

Toulouse, le 22 avril 2014

le 24 avril 2014
dernier RDV !



↳ au diable l'avarice !

